Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 52e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 12 JUIN 2023, À 19 H, AU CHSLD EUDORE-LABRIE

PRÉSENCES :

Mmes Annie-Claude Arseneau, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel
Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Sara Martinet, membre désigné – conseil multidisciplinaire (CM)
Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
Dre Nadine Packwood, membre désigné – département régional de médecine générale (DRMG)
MM Francis Simard, **président**, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation
Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENCES :

Mmes Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 3.

M. Simard souhaite la bienvenue à Mme Josée Vallée, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à la Dre Françoise Giard, directrice des services professionnels et hospitaliers et à Mme Annie-Claude Arseneau, présidente de la Fondation Santé de l'Archipel.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 52e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 12 juin 2023 avec les modifications suivantes : Retrait du point 12 – Rapport annuel de gestion 2022-2023 et du point 13 – Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes 2022-2023 et ajout du point 23 - Autorisation de signature à la RAMQ. La numérotation sera ajustée en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2023-06-961

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   3.1. Séance ordinaire du 21 mars 2023
   3.2. Séance extraordinaire du 18 mai 2023

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS – INFORMATION

5. Information du président
6. Information de la Présidence-direction générale
7. Rapport – Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

8. Rapport – Application des mesures de contrôle
9. Rapport – Prévention et contrôle des infections
10. Rapport – Gestion des risques
11. Rapport – Mise sous garde préventive, provisoire et autorisée

DOSSIERS – DÉCISION

12. Rapport financier annuel - AS471 2022-2023
13. Signature des baux suite à l'appel d'offres public pour l'hébergement de la MOI
14. Provisions pour mauvaises créances et radiations pour l'exercice 2022-2023
15. Adoption de la résolution proposée par le comité de développement durable du CISSS
16. Adoption du plan d'action 2020-2022 à l'égard des personnes handicapées (PAPH)
17. Nomination d'un représentant à l'assemblée générale annuelle de la CTMA
18. Nomination d'un représentant de la Fondation Santé de l'Archipel au CA du CISSS
19. Adoption de la mise à jour de l'organigramme du CISSS des Îles
20. Adoption du calendrier des rencontres 2023-2024
21. Adoption du rapport concernant les soins de fin de vie
22. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés)

AUTRES SUJETS

23. Autorisation de signature à la RAMQ

24. Prochaine séance
25. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 51e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 21 mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-06-962

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 34e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 18 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-06-963

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS — INFORMATION

5. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Prix d'excellence 2023 : Le 11 mai dernier, le CISSS des Îles recevait le prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux, dans la catégorie « Développement durable » pour la réalisation du réseau de récupération de chaleur. Félicitations à toute l'équipe.

6. INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

M. Simard invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.

Projet – Logement : L'appel d'offres pour la construction de 60 logements pour le personnel de la santé est lancé. L'échéancier est fixé au 3 août 2023. Le dossier est à suivre.

Projet – Service de garde en communauté : Le projet de service de garde en communauté s'est précisé avec la disponibilité de locaux et le projet est toujours en attente d'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), afin de passer à l'étape d'appel d'intérêt des responsables de service de garde. Le dossier est à suivre.

7. RAPPORT TRIMESTRIEL – COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ DES SERVICES

M. Simard invite M[me] Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes, à présenter ce point.

M[me] Painchaud, présente le tableau « rapport trimestriel des plaintes » couvrant la période du 24 janvier 2023 au 26 avril 2023. Ce sont 17 dossiers de plaintes, d'assistances et d'interventions qui ont été traités pendant cette période. Les membres sont invités à poser leur question.

8. RAPPORT TRIMESTRIEL – APPLICATION DES MESURES DE CONTRÔLE

M. Francis Simard, président, invite M[me] Judith Arseneault, directrice intérimaire des soins infirmiers, santé physique et soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), à présenter les deux prochains points.

M[me] Judith Arseneault nous présente le rapport trimestriel concernant l'application des mesures de contrôle pour la période du 1[er] janvier 2023 au 31 mars 2023. Nous n'avons aucune mesure de contrôle à l'unité de courte durée et une mesure au centre d'hébergement Eudore-LaBrie pour cette période.

9. RAPPORT TRIMESTRIEL – PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

M[me] Arseneault présente le tableau de surveillance périodique en prévention et contrôle des infections en tenant compte des indicateurs prioritaires retenus par l'établissement. Le rapport couvre la période du 4 décembre 2022 au 31 mars 2023. Elle mentionne que la situation est stable mis à part les éclosions de COVID-19, d'influenza et de Virus respiratoire syncytial (VRS) principalement du côté du CHSLD Eudore-LaBrie. Les membres sont invités à poser leur question.

10. RAPPORT TRIMESTRIEL – GESTION DES RISQUES

M. Francis Simard invite M. Dominic Boudreau, adjoint à la présidente-directrice générale, à présenter ce point.

M. Boudreau présente le rapport trimestriel des incidents et accidents pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023. Le rapport fait état d'un total de 611 déclarations d'incidents et d'accidents. Le nombre de déclarations par période se maintient à des niveaux comparables aux années précédentes. En ce qui concerne les types d'événements, les erreurs liées aux médicaments demeurent les plus fréquentes avec 41,9 % des déclarations. Les erreurs liées aux chutes se situent au second rang, à 28,6 %. Pour cette catégorie, il s'agit d'une diminution de 8,4 % par rapport à la même période en 21-22. En ce qui a trait à la gravité des événements, 92, 1 % des déclarations réfèrent à des événements sans conséquence pour les usagers (gravité A à D). Les tableaux détaillés du type d'événement par période, de gravité par installation et de gravité par type d'événement sont inclus au rapport déposé. Les membres sont invités à poser leur question.

11. RAPPORT TRIMESTRIEL – MISE SOUS GARDE PRÉVENTIVE, PROVISOIRE ET AUTORISÉE

Madame Sophie Doucet, présidente-directrice générale présente le rapport trimestriel des mises sous garde préventives, provisoires et autorisées au CISSS des Îles. Le rapport couvre la période du 13 janvier 2023 au 31 mai 2023. Les membres sont invités à poser leur question.

DOSSIERS-DÉCISION

12. RAPPORT FINANCIER ANNUEL – AS471 2022-2023

M. Francis Simard, président, invite monsieur Claude Cyr, directeur des services administratifs à présenter les prochains points. Les membres sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles accepte les états financiers du CISSS des Îles pour l'exercice financier terminé le 31 mars

2023 comme présentés, lesquels démontrent un déficit de 2 278 462 $, incluant les fonds d'exploitation et d'immobilisation et autorise M. Claude Cyr, directeur des services administratifs et madame Sophie Doucet, présidente-directrice générale, à signer lesdits états financiers pour et en son nom.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-06-964

13. SIGNATURE DES BAUX SUITE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'HÉBERGEMENT DE LA MOI

CONSIDÉRANT QUE nous avons recours à de la MOI, médecins dépanneurs, etc. annuellement et que nous avons besoin d'hébergement pour les loger ;

CONSIDÉRANT QUE nos besoins ont été bien analysés afin de répondre adéquatement à la demande, sans dépenses en trop ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues sont conformes ;

CONSIDÉRANT QUE nous devons, conformément à la politique générale d'approvisionnement, obtenir l'autorisation du CA pour la signature de tout contrat dépassant 500 000 $;

CONSIDÉRANT QUE les directions se sont dites satisfaites des offres proposées suite à la visite des lieux d'hébergement.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ que le conseil d'administration autorise la signature de ces 5 baux, suite à l'appel d'offres public pour l'hébergement de la MOI, médecins, etc., terminé le 13 avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-06-965

14. PROVISIONS POUR MAUVAISES CRÉANCES ET RADIATIONS POUR L'EXERCICE 2022-2023

CONSIDÉRANT qu'un montant de 10 059 $ fait partie des comptes en souffrance au CISSS des Îles depuis plusieurs mois ;

CONSIDÉRANT QUE la politique de perception des comptes en souffrance a été respectée ;

CONSIDÉRANT l'incapacité du CISSS des Îles de recouvrer ces comptes ;

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles autorise la radiation des mauvaises créances au 31 mars 2023, et ce, pour un montant total de 10 059 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-06-966

15. ADOPTION DE LA RÉSOLUTION PROPOSÉE PAR LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CISSS DES ÎLES

Le comité de développement durable du CISSS des Îles a tenu une rencontre le 31 mai 2023 et a fait la recommandation suivante au conseil d'administration du CISSS des Îles :

CONSIDÉRANT QUE l'environnement physique, tel que l'aménagement du territoire et les infrastructures de transport, est un puissant déterminant de la santé ;

CONSIDÉRANT les impacts néfastes sur l'environnement et la santé des voitures à moteur à essence ;

CONSIDÉRANT QUE les déplacements en vélo sont associés à un risque plus faible de maladies cardiovasculaires (-46 %), de diabète de type 2 (-30 %), de cancer (-25 %) et de mortalité prématurée (-24 %) (source) et que la prévention de ces conditions chroniques est essentielle au vieillissement en santé de la population madelinienne ;

CONSIDÉRANT le plan d'action en matière de développement durable du CISSS des Îles, particulièrement son objectif 4.1 *« Encourager la mobilité durable chez le personnel employé et autres utilisateurs des établissements du CISSS des Îles »* ;

CONSIDÉRANT l'objectif du CISSS des Îles de développer un environnement de travail sain et attractif pour ses travailleurs ;

CONSIDÉRANT QUE 75 % des répondants au sondage interne sur les déplacements domicile-travail réalisé auprès du personnel employé du CISSS des Îles en mai 2023 aimeraient faire davantage de vélo pour se rendre au travail et que 92 % de ceux-ci mentionnent vouloir un réseau cyclable plus sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QUE l'investissement dans l'infrastructure liée à la marche et au cyclisme aurait un ratio avantage-coût positif de 5:1 en moyenne (source) ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU QUE :

Le Conseil d'administration du CISSS des Îles demande à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'au ministère des Transports et de la Mobilité durable de prioriser parmi leurs projets et leurs actions à court terme, le développement de voies cyclables et piétonnes dédiées et plus sécuritaires, ceci dans l'objectif de diminuer la circulation automobile au profit d'une augmentation de la circulation cyclable et piétonnière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2023-06-967

16. ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2020-2022 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES (PAPH)

M. Francis Simard, président, invite madame Caroline Mathieu, directrice des services multidisciplinaires et programmes et services de proximité à présenter ce point. Mme Mathieu informe que le plan d'action 2020-2022 vise un accès facilité aux soins et à l'information. Elle souligne le travail de l'équipe de Mme Sara Martinet dans ce dossier, ce qui lui a valu une mention d'honneur de la part de l'Office des personnes handicapées du Québec. Les membres sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte le plan d'action et le bilan 2022-2023 à l'égard des personnes handicapées du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2023-06-968

17. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CTMA

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles mandate Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale, comme représentante du CISSS des Îles à l'assemblée générale annuelle de la CTMA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2023-06-969

18. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL AU CA DU CISSS

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Îles accepte sur recommandation des membres du CA de la Fondation Santé de l'Archipel, la nomination de madame Annie-Claude Arseneau comme représentante du Collège « Fondation » au CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2023-06-970

19. ADOPTION DE LA MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME DU CISSS DES ÎLES

M. Simard invite M^{me} Sophie Doucet, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Îles accepte la mise à jour de l'organigramme du CISSS des Îles en date du 12 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2023-06-971

20. ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2023-2024

Les membres ont pris connaissance de la proposition de calendrier des prochaines séances ordinaires pour l'année 2023-2024.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte le calendrier des séances ordinaires du CISSS des Îles pour l'année 2023-2024.

Les rencontres se tiendront les :
Les 9 septembre 2023, 25 octobre 2023, 5 décembre 2023, 23 janvier 2024, 19 mars 2024, 15 mai 2024 et 13 juin 2024.

La séance publique d'information se tiendra le 25 octobre 2023 en même temps que la séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-06-972

21. ADOPTION DU RAPPORT CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Les membres ont pris connaissance du tableau faisant état de l'application de la politique concernant les soins de fin de vie au CISSS des Îles et sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Îles adopte le tableau faisant état de l'application de la politique concernant les soins de fin de vie dans notre établissement, pour la période du 1e avril 2022 au 31 mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-06-973

22. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP) de l'Archipel a tenu une rencontre le 6 juin dernier et recommande au CA que pour la prochaine année la chefferie du Département de médecine générale sera rotatoire.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la recommandation du CECMDP pour la prochaine année, la chefferie du Département de médecine générale sera rotatoire. La durée de la chefferie rotatoire est répartie comme suit :

- Du 12 juin au 12 septembre 2023 : Dr Jean-François Noël
- Du 12 septembre au 12 décembre 2023 : Dr Steve Lessard
- Du 12 décembre 2023 au 12 mars 2024 : Dr Étienne Boiteau
- 12 mars au 12 juin 2024 : Dre Marie-Michèle Forest

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-06-974

DÉSIGNATION EN TRAUMATOLOGIE - ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

ATTENDU QUE le conseil d'administration et la direction du Centre Intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Îles témoignent de l'intention de participer activement à l'actualisation du mandat en traumatologie et de respecter les rôles et responsabilités associées afin d'offrir des soins et services de qualité en fonction des exigences attendues.

ATTENDU QUE les personnes suivantes sont, par la présente, nommées signataires dans le cadre du comité de traumatologie au CISSS des Îles :

Président du comité de traumatologie : Dr Étienne Boiteau
Co gestionnaire clinique administratif (contact trauma) : Marie-Julie Thériault
Présidente-directrice générale : Sophie Doucet
Directrice des services professionnels et hospitaliers : Dre Françoise Giard
Directrice des soins infirmiers, santé physique et SAPA par intérim : Judith Arseneault
Directrice des services multidisciplinaires et programmes et services de proximité : Caroline Mathieu

Attendu que les personnes désignées signataires s'engagent à prendre connaissance des gabarits qui seront complétés et d'en faire la signature au besoin.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la demande de signataire dans le cadre du comité de traumatologie du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-06-975

AUTRES SUJETS :

23. AUTORISATION DE SIGNATURE À LA RAMQ

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte les modifications suivantes au registre des signataires autorisés pour le CISSS des Îles :

- Ajouter le nom de la Dre Françoise Giard, directrice des services professionnels et hospitaliers (DSPH)
- Retirer le nom du Dr Jean-François Bellemare comme directeur des services professionnels et hospitaliers par intérim.
- Ajouter le nom du Dr Jean-François Bellemare comme chef du Département de médecine spécialisée.
- Ajouter le nom du Dr Jean-François Noël comme chef du Département de médecine générale
- Ajouter le nom du Dr Steve Lessard comme chef du Département de médecine générale
- Ajouter le nom du Dr Etienne Boiteau comme chef du Département de médecine générale
- Ajouter le nom de la Dre Marie-Michèle Forest comme chef du Département de médecine générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-06-976

24. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles est prévue le 19 septembre 2023.

25. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 52.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-06-977

Francis Simard
Président

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil